



Règlement Challenge 71 VTT (2026)

DEFINITION

La Coupe de Saône et Loire VTT XC est une organisation de la commission départementale de VTT, les organisateurs et les participants sont tenus de connaître et respecter le présent règlement.

PARTICIPATION

Les manches de la Coupe de Saône et Loire VTT XC sont ouvertes aux licenciés FFC toutes catégories. L'organisateur se réserve le droit ou non d'ouvrir sa course aux non licenciés titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition, et une carte d'identité + une assurance qu'il prendra auprès du club organisateur ou d'un pass Découverte. Le port d'un casque rigide, avec la jugulaire attachée, est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.

Catégories	Horaires	Temps de course	Numérotation plaques
U15	9H30	30 mn	De 600 à 770
U13	10H30	20 mn	De 800 à 970
U11	11H15	15 mn	De 1000 à 1140
U9	11H30	10 mn	De 1200 à 1315
U17	12H	Entre 45 mn et 1H	De 400 à 550
Master 1 et 1+	13h30	Entre 1h15 et 1H30	De 200 à 299
Dames(U17/U19/U23/Elite)	13H30 + 2mn	45mn-1H/1H15 et 1H30	U17 : de 400 à 550 U19 : de 100 à 180 U23/ELITE : de 300 à 330
U23 / Seniors	15H	Entre 1H20 et 1H40	De 1 à 99
U19	15H + 2mn	Entre 1H15 et 1H30	De 100 à 180

ACCUEIL ET CONTROLE ADMINISTRATIF

Les concurrents engagés présenteront leur licence dématérialisée en cours de validité à la table du contrôle (arbitres et bénévoles) ou leur certificat médical + assurance ou leur Pass Découverte. Le retrait des dossards sera possible au moins 1h30 avant le départ et sera clôt 30 minutes avant le départ.

PLAQUE

Chaque coureur se verra attribuer un numéro et une plaque pour la saison. Il devra la présenter impérativement à chaque inscription.

Une participation de 3€ sera demandée lors de la remise de cette plaque. Une plaque vierge sera utilisée en cas d'oubli de la plaque attribuée et le numéro du coureur sera inscrit avec un gros marqueur par l'organisateur. La plaque sera obligatoire et vendue 3€.

RECONNAISSANCE

Les reconnaissances du circuit sont autorisées durant les courses des petites catégories excepté sur leur circuit et seulement après demande auprès du président de jury.

MISE EN GRILLE

Tous les concurrents devront être présents 15 minutes avant le départ de la course afin de pouvoir procéder à la mise en grille. Tout retard entraînera une réintégration du concurrent en dernière ligne. Grille de départ pour chaque catégorie sur toutes les manches sauf pour Uchizy (tirage au sort pour tous les concurrents) :

- Les coureurs de notoriété de niveau national (points UCI)
- Les coureurs en fonction de leur classement au général de la Coupe BFC de l'année en cours
- Les coureurs en fonction de leur classement au général de la Coupe Saône et Loire
- Les coureurs non classés
- Les coureurs inscrits sur place

Les épreuves de Montceau les mines et Mesvres comptant pour la Coupe XC Bourgogne Franche Comté, la mise en grille se fera ainsi :

Concernant la course U19 Hommes, U23 Hommes, Séniors chaque ligne, pour les préinscrits, sera composée de 4 U19 Hommes suivant le classement général provisoire de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté XC U19 Homme et 6 U23 Hommes/Séniors selon le classement général provisoire de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté XC U23 Hommes, Séniors pour une ligne de 10.

Idem pour la course Elite Dames/U19. Les U17 sur les lignes suivantes. Tout sur-classement dans la catégorie supérieure doit être soumis au MTT et recevoir son aval par écrit.

CLASSEMENTS

A l'issue de chaque manche, les points suivants seront attribués : 150, 147, 144

Le classement provisoire à l'issue de chaque épreuve déterminera les mises en grille de la manche suivante. Les classements de la journée seront disponibles sur le site du comité ainsi que le classement général provisoire, après avoir été transmis par le président du Jury à la commission départementale.

DROIT D'ENGAGEMENT

Inscription par le club via CicleWeb au plus tard, 3 jours avant l'épreuve :

U19 / U23 / Elite/Master 13€

U17 10€

U15 5€

U9 à U13 2€ si présence de puce électronique

Majoration de 5 € si inscription sur place le jour de la course à partir de la catégorie U15.

Une participation supplémentaire de 2€ sera demandée pour un chronométrage par puces via la plate-forme CicleWeb

DOTATION / GRILLES DE PRIX

La participation des concurrents aux cérémonies protocolaires est obligatoire. En cas d'absence, le compétiteur ne percevra pas son prix. Les coureurs doivent participer aux cérémonies protocolaires en tenue officielle du club ou Team. Un podium par catégorie récompensera les 3 premiers coureurs du classement général de la coupe de Saône et Loire.

CLASSEMENT GÉNÉRAL PAR ÉQUIPE

La commission départementale VTT récompensera le meilleur club sur l'ensemble des épreuves de la Coupe de Saône et Loire suivant un barème de points attribués aux 5 premiers coureurs de chaque catégorie (U9 à Master Hommes et Femmes) :

1er : 5 points,

2ème : 4 points

3ème : 3 points

4ème : 2 points

5ème : 1 point

SPÉCIFICITÉS CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Le Championnat de Saône et Loire utilise ce même règlement mais ne sera pas ouvert aux coureurs hors comité Saône et Loire.

Les règles appliquées pour autoriser la remise du maillot de Champion sont les suivantes :

Catégorie Homme

minimum de 5 concurrents dans chaque catégorie présente sur la ligne de départ. Si le quota n'est pas atteint, le coureur concourt dans la catégorie inférieure ou plus, jusqu'à obtenir le minimum de 5 coureurs.

Catégorie Femme

minimum de 3 concurrentes dans chaque catégorie présente sur la ligne de départ.

LISTE DES EPREUVES

- Uchizy – le 8 mars
- Montceau les mines – le 17 mai
- Mesvres – le 6 septembre – support pour le championnat de Saône et Loire

Remise des prix

Les vainqueurs par catégories seront récompensés lors de l'assemblée générale du comité départemental.